École de criminologie **Automne 2026**
Université de Montréal

Plan de cours
CRI3360 B : Atelier de rétroaction au stage (intervention)

Vendredi de 8H30 à 11H30

Marie-Hélène Dufresne, PhD. Psychologue
Marie-helene.dufresne@umontreal.ca

Disponible par courriel ou en personne après le cours et possibilité de prise de rendez-vous individuel

Descripteur des cours

Stage : Expérience pratique dans un des secteurs d'intervention.

Atelier de rétroaction : Supervision en petit groupe. Actualisation des connaissances théoriques dans la pratique. Réflexion sur les habiletés personnelles et professionnelles ainsi que sur l'intervention dans une perspective globale.

Remarques : Les cours CRI3260 Stage professionnel-bloc et CRI3360 Atelier de rétroaction au stage-bloc sont concomitants. Un échec à l'un ou l'autre requiert la reprise des deux cours.

Objectifs du cours

Globalement, les ateliers de rétroaction de stage ont pour objectif principal d'offrir aux stagiaires des opportunités de développer leurs connaissances cliniques, leur identité professionnelle et leurs compétences professionnelles. Ils visent à soutenir l'intégration des connaissances et des compétences au travers des expériences pratiques sur le terrain et de renforcer le lien entre les savoirs académiques et les réalités professionnelles.

Objectifs généraux

De façon générale, le cours permet à l'étudiant.e :

- Prendre conscience de son identité professionnelle en tant que criminologue

- Faire des liens entre les connaissances théoriques et les apprentissages pratiques faits dans son milieu de stage.
- Avoir une pratique réflexive, analyser sa façon d'intervenir, d'être en relation avec les autres et le rationnel qui la sous-tend.
- Avoir une réflexion de groupe sur les expériences personnelles et professionnelles, en partageant les expériences vécues dans les différents milieux.

Objectifs spécifiques

À la fin du cours, l'étudiant.e sera en mesure :

- Partager son expérience de stage et apprendre de celle des autres.
- Reconnaitre les enjeux soulevés aux plans personnel et professionnel.
- Développer ses capacités d'auto-observation, de réflexion critique et son jugement professionnel face aux interventions réalisées.
- Bonifier les connaissances quant aux besoins de la clientèle, les méthodes d'évaluation et les approches d'intervention préconisées.
- Être en mesure d'expliquer et de justifier les assises théoriques qui sous-tendent les interventions.
- Connaitre les lois, les règlements et les protocoles propre au milieu de stage.
- Développer ses compétences professionnelles (analyse, évaluation, rédaction, etc.).
- Apprendre à travailler en collaboration, en tenant compte de son mandat, son rôle.
- À partir de l'expérience vécue dans le milieu de stage, améliorer ses capacités d'introspection.

Approches pédagogiques

Le stage

1. **Le stage pratique**

Le stage est la principale activité de cette session. Il dure 60 jours, à raison de 4 jours par semaine, de septembre à décembre. Il a pour but de permettre à la personne étudiante de s'engager dans des démarches d'actualisation et de développement de son savoir, savoir-faire et savoir-être. La personne étudiante est supervisée dans le milieu de stage par un superviseur terrain. Celui-ci veille à accompagner la personne étudiante dans son développement professionnel, tout en lui faisant prendre conscience des opportunités et contraintes particulières au milieu dans lequel elle fait son stage.

À la mi-stage, une rencontre est effectuée (sur place ou en visioconférence) par la professeure titulaire pour faire le point sur le cheminement de la personne étudiante. Une deuxième rencontre a lieu à la fin du stage pour évaluer la performance de la personne étudiante. Les évaluations mi-stage et de fin de stage se font conjointement (personne étudiante, superviseur et professeure) à l'aide de la grille d'évaluation du stage qui se trouve dans le cahier du stagiaire. La note est accordée par la professeure attitrée et compte pour 80% de la notation totale du volet « stages pratiques ».

2. **Le cahier de bord**

Le cahier de bord sert à colliger des notes d'observation sur le milieu de stage, à se remémorer ses activités quotidiennes et à noter ses réflexions, ses questionnements, ses émotions, ses constats, etc. Ce cahier ne sera pas noté et demeure un outil personnel. Il devra néanmoins être complété chaque semaine puisqu'il servira de base aux discussions de groupe.

Rétroaction de stage

1. **L'atelier de rétroaction de stage**

Les ateliers de rétroaction de stage ont pour but d'amener les personnes étudiantes à faire une mise en commun de leurs connaissances, de leurs expériences et de leurs réflexions sur différents sujets concernant les stages. Différentes formules de travail sont utilisées : des échanges sur les expériences vécues ou sur des thématiques liées au stage, des discussions à partir des présentations de cas faites par les personnes étudiantes, des jeux de rôle et des mises en situation.

La personne étudiante est considérée comme étant le pivot du fonctionnement de l'atelier. La professeure a pour rôle de faciliter l'exploration et la compréhension du sujet de discussion. La participation aux ateliers de rétroaction de stage est évaluée en fonction des critères décrits plus bas. Elle compte pour 25% de la note attribuée au volet « rétroaction de stage ».

2. **Les lectures demandées (s'il y a lieu)**

Elles ont pour but de compléter et/ou d'approfondir des thèmes vus en atelier.

3. **Les rencontres individuelles (au besoin)**

Au besoin, elles permettent à la personne étudiante d'échanger sur son expérience de stage en compagnie de sa professeure titulaire.

Rôles

1- La personne étudiante

Elle est la principale responsable de sa préparation au stage, de l'élaboration de ses objectifs de stage et des questionnements théoriques, professionnels et personnels qui en découlent. Il est aussi de sa responsabilité de guider et d'accompagner le.la superviseur.e terrain dans ses exigences académiques.

2- La personne qui supervise

En collaboration avec la professeure titulaire et à partir du vécu sur le terrain, elle suscite, supporte et accompagne le développement des capacités théoriques, professionnelles et personnelles de la personne étudiante tout en lui faisant prendre conscience des opportunités et des contraintes particulières du milieu dans lequel elle fait son stage.

3- La professeure titulaire

Elle a la responsabilité de situer les activités de réalisation du stage et de l'atelier de rétroaction de stage dans le cadre de la démarche de formation pratique envisagée par *l'École de criminologie*. Avec l'aide du superviseur terrain, elle a à susciter, supporter et accompagner la démarche de développement de la personne étudiante aux plans théorique, professionnel et personnel.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Outils d'évaluation

1- **Stage professionnel-bloc (CRI3260)**

A- **Ventilation de la note**

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
Stage	80 %	23 décembre 2026
Rapport final de stage	20 %	4 décembre 2026 **Sur StudiUM à 16h00**

B- **Modalités d'évaluation**

Stage pratique (80%)

La grille d'évaluation contenue dans le cahier du stagiaire et les discussions avec la (les) personnes assurant la supervision du stage et la personne en stage servent à noter la performance en stage de cette dernière.

Rapport de fin de stage (20%)

Le rapport fin de stage est un document écrit qui fournit à la personne étudiante l'occasion de porter une appréciation sur l'atteinte de ses objectifs de stage. Il cherche également à l'amener à qualifier, en termes de forces et de faiblesses, sa performance dans le milieu de stage. Enfin, il vise à lui donner l'opportunité de prendre une distance critique par rapport à son milieu de stage et sa formation. Il est développé selon les rubriques indiquées ci-dessous compte environ 15 pages.

<u>Rubriques du rapport de fin de stage</u>

1. Contexte pratique

Au terme de votre réflexion sur les pratiques du milieu et dans l'esprit d'apporter une contribution utile.la à votre milieu de stage, quelles seraient vos suggestions d'amélioration des pratiques d'intervention qui pourraient, selon vous, aider à la réalisation du mandat de l'organisme ?

2. Activités et objectifs de stage

En vous basant sur les objectifs fixés dans votre contrat pédagogique, ainsi que sur les activités et tâches accomplies pendant votre stage, présenter une réflexion critique sur vos apprentissages et le développement de vos compétences au plan de :

- Votre connaissance du milieu
- Vos habiletés professionnelles
- Votre développement personnel et professionnel

3. Analyse d'un projet, d'une étude de cas ou d'une intervention clinique

Choisissez un événement clinique marquant dans votre stage et utilisez cet événement pour approfondir votre réflexion quant à vos accomplissements, vos compétences et vos limites ou défis en tant que criminologue. Il peut s'agir d'un projet accompli pendant votre stage, d'un cas que vous avez suivi ou d'une intervention clinique particulière. Décrivez :

- Le projet, le cas ou l'intervention choisi.e et pourquoi vous l'avez choisi.e
- Quels étaient vos objectifs cliniques (lien avec les théories et les connaissances empiriques en criminologie)
- Quels moyens avez-vous utilisés pour atteindre vos objectifs
- Quels obstacles avez-vous rencontrés
- Avez-vous réussi à surmonter ces obstacles et si oui, comment
- Quels ont été les retombées cliniques
- Qu'avez-vous appris de vous

L'enseignante s'attend à ce qu'une attention particulière soit mise sur le savoir-être (développement personnel). En ce sens, le rapport devrait discuter de :

- Ce que la personne étudiante a apprise sur elle-même
- Ce qu'elle a réalisé sur sa façon d'être
- Comment les apprentissages ou réalisations lui seront utiles dans sa carrière de criminologue
- Les améliorations souhaitées et les moyens à prendre

La personne étudiante devra réfléchir aux valeurs, aux attitudes, aux perceptions, aux émotions qui influencent et teintent ses actions, au rôle qu'elle prend dans une équipe de travail ou qu'elle voudrait prendre, les relations qu'elle entretient avec ses collègues, etc. On s'attend notamment à ce que la personne étudiante fasse des liens étroits avec le contenu de son premier travail de la session préparatoire au stage. Les aspects critiques doivent enfin faire valoir tant les points positifs que problématiques ; ils doivent aussi mettre en valeur la pertinence des améliorations proposées.

<u>Critères d'évaluation du rapport de fin de stage</u>

- La capacité de se référer à ses expériences personnelles
- La capacité de faire des liens théorie - pratique
- La cohérence, la clarté et la synthèse
- La rigueur de l'argumentation
- La capacité d'analyse
- La qualité de la langue écrite

Le propos doit être à la fois organisé (respect rubriques, présentation structurée), complet et pertinent. Une pénalité maximale de 10 % sera appliquée pour la qualité du français et de la syntaxe selon la grille suivante :

4 fautes et moins = 0
5 à 9 fautes = - 2,5%
10 à 15 fautes = - 5%
16 fautes et plus = - 10%

Le rapport de fin de stage est noté par la professeure titulaire et compte pour 20% de la note totale du volet « stage pratique ». **Il doit être remis sur StudiUM le 4 décembre à 16h00.**

2- **L'atelier de rétroaction au stage (CRI 3360B)**

A- **Ventilation de la note**

Outil d'évaluation	**Pondération**	**Échéance**
Participation	25 %	23 décembre 2026
Cas clinique	25 %	30 octobre 2026 **Sur StudiUM à 16h00**
Grilles de pratique réflexive	50 %	Tout au long de la session

B- **Modalités d'évaluation**

Présence et participation à l'atelier de rétroaction de stage et aux exercices en classe (25%)

- **Présence** : Assiduité et ponctualité
- **Contribution** : Qualité de la préparation, qualité des interventions verbales (soulève des questions pertinentes, émet des opinions et soumet des hypothèses), partage des connaissances et d'expériences
- **Attitude** : Démontre du respect envers les autres participants, démontre de la tolérance aux différences, respecte la confidentialité, manifeste une préoccupation éthique et manifeste de l'autocritique
- **Écoute** : Manifeste une écoute active des autres participants
- **Interaction** : Participe activement aux échanges en classe, questionne et émet des commentaires sur les propos des autres, reçoit les critiques et y réagit positivement, construit sa pensée en s'inspirant des réflexions des autres stagiaires et fournit un effort pour faire avancer le travail du groupe

Évaluation clinique d'un cas (individuel) (25%)

Ce travail écrit a pour objectif d'évaluer la capacité de la personne étudiante à bien cerner la problématique d'une personne contrevenante et à proposer des pistes d'action pertinentes dans ce cas. Elle sera évaluée sur l'organisation et la synthèse des idées présentées, la qualité et la profondeur de la réflexion ainsi que sur l'analyse.

Le texte relatif à ce cas sera remis à la personne étudiante en temps opportun. La personne étudiante doit produire ici une analyse clinique, un pronostic et un plan d'intervention (objectifs et moyens envisagés) dans un texte d'environ 5 pages. Ce travail compte pour 25 % de la note totale attribuée au volet « rétroaction de stage ». **Il doit être remis sur StudiUM le 30 octobre 2026 avant 16h00.**

L'évaluation clinique de cas devra répondre aux questions suivantes :

- Identifiez les facteurs de risque (statiques et dynamiques) ainsi que les éléments pertinents liées au cycle de délinquance. L'hypothèse de compréhension (analyse clinique) doit s'appuyer sur des considérations théoriques reconnues en criminologie.
- Déterminez les facteurs de protection qui pourraient avoir une incidence sur le risque de récidive et donc, sur le potentiel de réinsertion sociale.
- Élaborez un plan d'intervention incluant trois (3) objectifs spécifiques et les interventions qui pourraient être envisagées afin d'aider la personne contrevenante à atteindre ces objectifs.
- Déterminez les mesures d'encadrement qui apparaissent nécessaires et suffisantes pour assurer une saine réintégration sociale.

La personne étudiante doit émettre un pronostic et une opinion sur le risque de récidive et de la dangerosité du cas. Ces éléments doivent également s'appuyer sur des cadres théoriques criminologiques.

Grilles de pratique réflexive (50%)

La pratique réflexive entre pairs sera au cœur des ateliers de rétroaction au stage. Elle vise à développer, chez la personne étudiante, la capacité de réfléchir à sa propre pratique, à ses attitudes et postures professionnelles, ainsi qu'à ses défis personnels. La pratique réflexive entre pairs vise également à développer la capacité, chez la personne étudiante, à fournir une rétroaction soutenante et constructive à ses pairs.

Pour appuyer cette pratique réflexive, un guide et une grille seront utilisées tout au long de la session. Ces documents feront l'objet d'une présentation par l'enseignante en début de session et seront utilisés chaque semaine. Il est attendu que les personnes étudiantes complètent leur grille de pratique réflexive chaque semaine.

Au cours de la session, chaque personne étudiante devra remettre un total de 5 grilles à l'enseignante (3 grilles de pratique réflexive et 2 grilles de rétroaction). Ces grilles seront notées, selon le barème indiqué ci-dessous. La personne étudiante est libre de choisir à quel moment dans la session elle souhaite soumettre ses grilles.

Grille de pratique réflexive : Cette grille est remplie par la personne étudiante avant un atelier, afin de se préparer à la présentation d'une situation vécue en stage et pour laquelle elle souhaite recevoir de la rétroaction de la part de ses pairs et de l'enseignante. La grille contient également des rubriques à compléter après l'atelier de rétroaction, afin de faire le point sur la rétroaction reçue.

Grille de rétroaction : Cette grille est remplie par la personne étudiante après un atelier, afin de faire le point sur une rétroaction offerte à l'un ou l'une de ses pairs. La grille vise à amener la personne étudiante à réfléchir à la pertinence et l'efficacité de son intervention.

<u>Critères d'évaluation des grilles</u>

- Pertinence de la situation amenée dans le cheminement de la personne étudiante ou de la rétroaction offerte
- Compréhension de la situation amenée par l'autre
- Profondeur de la réflexion
- Capacité de poser un regard critique sur soi (introspection)

<u>Notation</u>

Grilles de pratique réflexive

Première grille	5 points (5%)
Deuxième grille	12 points (12%)
Troisième grille	18 points (18%)

Grilles de rétroaction

Première grille	5 points (5%)
Deuxième grille	10 points (10%)
TOTAL	**50 points (50%)**

Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages

Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

Déroulement des ateliers de rétroaction

Chaque atelier débutera par un tour de table visant à faire un survol des événements ayant eu lieu en stage depuis la dernière rencontre de groupe. Ce tour de table se veut bref et axé sur le fonctionnement général en stage. Les participants.es qui auraient vécu des situations plus difficiles ou problématiques, nécessitant une discussion plus approfondie, seront invités.es à en faire part pendant le tour de table et auront l'occasion d'en discuter de manière plus approfondie en seconde partie de l'atelier.

La seconde portion de l'atelier portera sur une réflexion plus approfondie de situations vécues par un.e ou plusieurs participant.e.s au cours de la semaine. Il peut s'agir d'un problème vécu en stage (avec un client ou un collègue), d'une situation complexe plus difficile à résoudre (par exemple un client réfractaire ou présentant des besoins complexes), d'un enjeu clinique envers lequel le/la participant.e vit des inconforts, ou des questionnements etc. Les situations apportées feront l'objet d'une réflexion à l'aide du guide et des grilles de pratique réflexive.

Chaque atelier se terminera par un tour de table où les personnes étudiantes seront invitées à identifier, parmi les thèmes discutés, une force et un aspect à améliorer dans sa propre pratique clinique.

Enfin, divers thèmes seront abordés pendant les ateliers. La liste ci-dessous donne un aperçu non-exhaustif des thèmes qui feront l'objet de discussion en cours de session :

- Éthique professionnelle et savoir-être
- Code de déontologue
- Dualité du rôle du criminologue (aide et contrôle)
- Services centrés sur la personne et sensibles au trauma
- Mesures de sécurité en milieu de stage
- Types de mesures pénales et de libérations
- Techniques d'entrevue
- Facteurs de risque et de protection
- Formulation de cas et opinion clinique
- Développement et mise en œuvre d'un plan d'intervention
- Travail en équipe interdisciplinaire
- Populations vulnérables
- Suicide et automutilation

Horaire des ateliers de rétroaction et dates importantes

Dates	**Éléments de contenu**
4 septembre 2026	**1er cours** Introduction de la professeure et des participants.es Présentation du plan de cours et des politiques de stage Survol du cahier du stagiaire Attentes face aux ateliers Présentation des milieux de stage et confirmation des superviseurs Présentation du guide de pratique réflexive
11 septembre 2026	**2e cours**
18 septembre 2026	**3e cours**
25 septembre 2026	**4e cours** **Remise du cas clinique par l'enseignante**
2 octobre 2026	**5e cours**
9 octobre 2026	**6e cours**
Semaine du 12 au 16 octobre 2026	**Semaine de lecture**
16 octobre 2026	**Remise du cas clinique par les étudiants** Sur StudiUM à 16h00
23 octobre 2026	**7e cours** Disponibilités pour l'évaluation mi-stage
Semaine du 26 au 30 octobre 2026	**Rencontres de mi-stage**
6 novembre 2026	**Aucun atelier**

13 novembre 2026	**8e cours**
20 novembre 2026	**9e cours**
27 novembre 2026	**10e cours**
4 décembre 2026	**11e cours**
11 décembre 2026	**12e cours**
Semaine du 14 au 18 décembre 2026	**Rencontres de fin de stage**
18 décembre 2026	**Remise du rapport final de stage** Sur StudiUM à 16h00

Lectures

Obligatoires

- Cahier de stage
- Code de déontologie de l'OPCQ : Code-de-deontologie.pdf (ordrecrim.ca)
- Code d'éthique et/ou déontologique du milieu de stage
- Référentiel de compétences de l'OPCQ : Référentiel de compétences de la profession de criminologue au Québec (ordrecrim.ca)
- Tout document fournit par le milieu de stage
- Chartes des droits et libertés

Suggérées

- Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition (fédéral)
- Loi sur le système correctionnel du Québec et Règlement sur la libération conditionnel (provincial)
- Bonta, J., & Andrews, D.A. (2007). Modèle d'évaluation et de réadaptation des délinquants fondé sur les principes du risque, des besoins et de la réceptivité. APPLICATION FOR APPROVAL OF TOPIC AND FORMAT
- SAMHSA's Trauma and Justice Strategic Initiative (2014). *"SAMHSA's Concept of Trauma and Guidance for a Trauma-Informed Approach" by U.S. Department of Health and Human Services*
-

Références bibliographiques

Admissions des adultes aux programmes des services correctionnels

Aperçu des services correctionnels pour Autochtones - Canada.ca

Andrews, D. A., Bonta, J., & Wormith, J. S. (2006). The Recent Past and Near Future of Risk and/or Need Assessment. *Crime & Delinquency, 52*(1), 7-27. https://doi.org/10.1177/0011128705281756

Andrews, D.A., & Bonta, J. (2014). The Psychology of Criminal Conduct, 5th edition, NY:Routledge,

Bonta, J. (1996). Risk needs assessment and treatment. In A.T. Hartland (Ed.), *Choosing correctional options that work: Defining the demand and evaluating the supply* (pp. 18-32). Thousand Oaks, CA: Sage.

Beauchamp, M. (2020). *Mise en œuvre d'un processus d'évaluation des compétences qui prend en compte le savoir-être et s'appuie sur le jugement professionnel* [Essai doctoral, Université de Sherbrooke]. Savoirs UdeS. https//savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/16808/Beauchamp_Marie_DEd_2020.pdf

Bonta, J., & Andrews, D.A. (2023) The Psychology of Criminal Conduct, 7th edition, NY:Routledge, https://doi.org/10.4324/9781003292128

Burghart, M., de Ruiter, C., Hynes, S. E., Krishnan, N., Levtova, Y., & Uyar, A. (2023). The Structured Assessment of Protective Factors for violence risk (SAPROF): A meta-analysis of its predictive and incremental validity.*Psychological Assessment, 35*(1), 56–67. https://doi.org/10.1037/pas0001184

Campbell, M. A., French, S., & Gendreau, P. (2009). The prediction of violence in adult offenders: A meta-analytic comparison of instruments and methods of assessment. *Criminal Justice and Behavior, 36*(6), 567–590. http://doi.org/10.1177/0093854809333610

Chesnay, C., Chabot-Martin, M. et Ouellet, G. (2024). *Décès dans les prisons provinciales : un état des lieux.* Observatoire des profilages.

Commission des libérations conditionnelles du Canada. Les types de mise en liberté sous condition - Canada.ca

de Vries Robbé, M., Mann, R. E., Maruna, S., & Thornton, D. (2015). An exploration of protective factors supporting desistance from sexual offending. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 27, 16–33. https://doi.org/10.1177/1079063214547582

Farrington, D. P., Ttofi, M. M., & Piquero, A. R. (2016). Risk, promotive, and protective factors in youth offending: Results from the Cambridge study in delinquent development. *Journal of Criminal Justice*, **45**, 63–70. https://doi.org/10.1016/j.jcrimjus.2016.02.014

Fazel, S., Ramesh, T. et Hawton, K. (2017). *Suicide in prisons: an international study of prevelance and contributory factors,* Lancet Psychiatry, 4: 946-952.

Fortune, C.-A., & Heffernan, R. (2021). Strengths and weaknesses of the psychology of criminal conduct: Implications for the conceptualisation, assessment and treatment of antisocial personality pattern. Behavioral Sciences & the Law, 39(5), 678–693. https://doi.org/10.1002/bsl.2545

Gouvernement du Québec (2023). Guide d'utilisation : Grille d,estimation e la dangerosité d'un passage à l'acte suicidaire (GEDPAS).

GRISÉ, Sylvie et Daniel TROTTIER. *L'évaluation des attitudes*. Regroupement des collègues PERFORMA, Centre de documentation collégiale au éduq.info, Octobre 2002, 157 p.

Grove, W. M., Zald, D. H., Lebow, B. S., Snitz, B. E., & Nelson, C. (2000). Clinical versus mechanical prediction: A meta-analysis. Psychological Assessment, 12(1), 19–30. https://doi.org/10.1037/1040-3590.12.1.19

Hanson, R. K., & Morton-Bourgon, K. E. (2009). The accuracy of recidivism risk assessments for sexual offenders: A meta-analysis of 118 prediction studies. *Psychological Assessment, 21*(1), 1–21. https://doi.org/10.1037/a0014421

Incident-based crime statistics, by detailed violations, Canada, provinces, territories, Census Metropolitan Areas and Canadian Forces Military Police

La prévalence nationale des troubles mentaux chez les délinquants de sexe masculin sous responsabilité fédérale nouvellement admis - Canada.ca

Ministère de la sécurité publique du Québec (2014). Les services correctionnels du Québec - Document d'information

Mundt, A., Cifuentes-Gamajo, P.A. et Fazxel, S. (2024). *Worldwide incidence of suicides in prisons: a systematic review with meta-regression analyses,* Lancet Psychiatry, 11: 536-544

Nicholls, T. L., Pritchard, M. M., Reeves, K. A., & Hilterman, E. (2013). Risk assessment in intimate partner violence: A systematic review of contemporary approaches. Partner Abuse, 4(1), 76–168. https://doi.org/10.1891/1946-6560.4.1.76

Olver, M. E., Stockdale, K. C., Helmus, L. M., Woods, P., Termeer, J., & Prince, J. (2024). Too risky to use, or too risky not to? Lessons learned from over 30 years of research on forensic risk assessment with Indigenous persons. *Psychological Bulletin.* Advance online publication. https://doi.org/10.1037/bul0000414

Organisation mondiale de la santé (2007). Preventing suicide in jails and prisons. Preventing suicide in jails and prisons

Prévalence des troubles mentaux chez les délinquantes sous responsabilité fédérale : échantillons de la population carcérale et à l'admission - Canada.ca

Saghbini, C. et Paquin-Marseille, L. (2023) Représentation des personnes noires devant les tribunaux de juridiction criminelle au Canada : étude fondée sur l'indice de taux relatif. Ministère de la Justice du Canada, RSD2023_Report-Black-FR.pdf

SAMHSA's Trauma and Justice Strategic Initiative (2014). *"SAMHSA's Concept of Trauma and Guidance for a Trauma-Informed Approach" by U.S. Department of Health and Human Services*

Sécurité publique Canada (2023). Bilan Statistique : Le système correctionnel et la mise en liberté sous condition. ccrso-2023-fr.docx

Service correctionnel Canada (2023) Rapport annuel sur les décès en établissement (SR-23-01)

Thornton, D. (2023) Protective Factors: Theoretical and Empirical Issues in the Use of Protective Factors in Assessment. *Presentation at the Society for the Advancement of Actuarial Risk Need Assessment,* July 21st, 2023.

Tircher, P. et Hébert, G. (2021). Le profil des personnes judiciarisées au Québec – Institut de recherche et d'informations socioéconomiques

Viljoen, J. L., Vargen, L. M., Cochrane, D. M., Jonnson, M. R., Goossens, I., & Monjazeb, S. (2021). Do structured risk assessments predict violent, any, and sexual offending better than unstructured judgment? An umbrella review. *Psychology, Public Policy, and Law, 27*(1), 79-97. https://doi.org/10.1037/law0000299

Wanamaker, K.A, Jones, N.J., & Brown, S.L.(2018)Strengths-Based Assessments for Use with Forensic Populations: A Critical Review,International Journal of Forensic Mental Health,17:2,202-221, https://doi.org/10.1080/14999013.2018.1451414

Ward, T. (2017). Prediction and agency: The role of protective factors in correctional rehabilitation and desistance. *Aggression and Violent Behavior*, *32*, 19–28. https://doi.org/10.1016/j.avb.2016.11.012

Wertz, M., Schobel, S., Schiltz, K., & Rettenberger, M. (2022). A comparison of the predictive accuracy of structured and unstructured risk assessment methods for the prediction of recidivism in individuals convicted of sexual and violent offense. *Psychological Assessment, 35*(2), 152–164. https://doi.org/10.1037/pas0001192

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps,

Nous vous invitons aussi à consulter le **règlement pédagogique :**

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours. ***a) Demande recevable***

Si la demande est recevable, le doyen ou l'autorité compétente en informe l'étudiant par écrit et invite immédiatement le professeur à réviser l'évaluation dans un délai qu'il détermine, mais ne dépassant pas 21 jours. La note peut être maintenue, diminuée ou majorée. Le relevé de notes est ajusté en conséquence.

b) Demande non recevable

Si la demande n'est pas recevable, le doyen ou l'autorité compétente en informe l'étudiant par écrit avec motif à l'appui dans les 28 jours suivant la réception de la demande.

Si la décision à cette demande demeure insatisfaisante, il existe un processus de demande de révision exceptionnelle (consulter le règlement pédagogique pour plus d'informations).

À noter que l'étudiant.e doit remplir le **formulaire** et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Lorsque l'étudiant omet de remettre un travail dans le délai prescrit, le doyen peut fixer un nouveau délai et requérir que la correction du travail soit alors faite en tenant compte du retard. Ce délai ne peut excéder un trimestre.

Si, au terme du délai accordé, l'étudiant n'a pas remis son travail, un échec est enregistré pour celui-ci et la note du cours est calculée et inscrite au dossier.

A l'école de criminologie : Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par le biais du formulaire électronique approprié, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation, au plus tard dans les sept jours suivant l'absence.

Une fois par trimestre, pour une absence de courte durée, soit au plus trois jours consécutifs, l'étudiant peut justifier une absence à une évaluation sur la base d'une déclaration sur l'honneur. Pour toute autre absence survenant au cours du même trimestre, ainsi que pour toute absence à un examen différé, l'étudiant doit fournir des documents justificatifs.

Le doyen détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives, lorsque requises, doivent être dûment datées et signées.
Le cas échéant, le document doit préciser les activités auxquelles l'étudiant n'est pas en mesure de participer en raison de son état de santé, la date et la durée de l'absence. Il doit également permettre l'identification du professionnel de la santé qui le signe.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme : **Que dois-je faire en cas d'absence à un examen**

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants.es sont invités à consulter le site web **http://www.integrite.umontreal.ca/** et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants.* Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.

StudiUM

Un site Internet du cours sera mis à disposition à partir du réseau interne de l'Université, StudiUM. Les étudiants.es auront un accès illimité au site durant toute la session, et ce depuis le réseau interne de l'Université comme depuis leurs propres connexions Internet.

Le.la chargé.e de cours assurera un suivi constant du contenu du site, ce qui permettra notamment aux étudiants.es de recevoir régulièrement des informations diverses concernant le cours, recevoir des documents en ligne, être tenus.es au courant des conférences, se renseigner sur les consignes du travail de session, etc.

Pour avoir accès au site, l'étudiant doit être dûment inscrit à l'Université et être détenteur d'un UNIP, ce qui lui donnera accès à son portail UdeM.

Autres informations utiles pour l'enseignant.e

Guide des chargés de cours : disponible auprès de la TCTB de l'École de criminologie

Modalités de fonctionnement, droits et responsabilités des étudiants.es, services de soutien disponibles, ressources utiles, etc.
Exemples : **Service de soutien à l'apprentissage du Centre étudiant de soutien à la réussite,** **Centre de communication écrite,** **Direction des bibliothèques,** Aide à la persévérance scolaire.